

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Pouvoirs : 4  
Absents excusés : 4

Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2022

**Étaient présents** : Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés** : M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à Pauline GUILBERT ; M. Antoine ROSANO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Karine WEBER a donné procuration à M. Sylvain MARTIN.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 21 février 2022.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB : 3.6-017/2022 : DONATION PARCELLE RUE SAINTE-ANNE**

Madame Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la volonté de Monsieur AUER Denis, habitant de la Commune de Norroy-Le-Veneur - Rue Ste Anne, de faire une donation d'un terrain à la Commune. Ce terrain est situé Section D, n° 0737.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Accepte** cette donation de terrain,
- **Charge** Madame Le Maire d'effectuer les démarches nécessaires, de signer l'acte administratif.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 12 avril 2022  
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU .



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20220411-2022DEL017-DE  
Reçu le 12/04/2022

